

qu'ils pussent être prêtés aux cultivateurs. Il ne faudrait qu'une appropriation suffisante pour que toute l'affaire fût promptement sur un bon pied. C'est un sujet qui, selon nous, mérite l'attention de notre Législature, bien qu'il puisse être regardé par quelques-uns comme une affaire de peu d'importance. Le Canada est un pays nouveau, qui a besoin de l'expérience et de l'exemple de la métropole dans l'art de l'agriculture; et nous ne pourrions trouver un meilleur moyen de nous instruire que de nous mettre sous les yeux les instrumens aratoires qui se sont trouvés les meilleurs, les meilleurs échantillons de grains, de graines et de plantes, des livres et des journaux, contenant des rapports ou comptes-rendus sur la pratique de l'agriculture, les résultats de l'expérience dans la culture du sol, la valeur comparative des différentes races d'animaux, quant à leur produit en viande de boucherie, laine, beurre et fromage, le traitement de la laiterie le mieux entendu, et la meilleure manière de conduire la ferme, d'employer les engrais, de soigner le bétail, etc. L'acte d'Incorporation de la Société d'Agriculture du Bas-Canada l'autorise à établir des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-Modèles; à former un Musée Agricole et une Bibliothèque, et à publier un Journal d'Agriculture; mais quoiqu'il y ait à peu près cinq ans que cet acte existe, tout ce qu'il y a eu de fait se borne à la publication du Journal d'Agriculture, à l'achat d'un certain nombre de volumes, formant une petite bibliothèque, et à l'établissement d'une Ferme-Modèle, pour un certain espace de temps seulement, et sans qu'il y soit attaché une école d'agriculture.

Dans les conjonctures où se trouve le pays, ce serait vainement qu'on s'attendrait que la Société d'Agriculture du Bas-Canada pût établir ou un Musée, ou une Ecole d'Agriculture, ou une Ferme-Modèle, sans un octroi de la Législature pour cette fin; et conséquemment, tout ce que nous pourrions écrire à ce sujet deviendrait absolument inutile, si le Gouvernement et la Législature ne s'occupaient pas sérieusement de la chose, et ne fournissaient pas les moyens de la mettre à effet. L'observateur le plus superficiel doit s'être aperçu que l'agri-

culture a commencé tout de bon à s'améliorer dans le Bas-Canada, et si cet heureux commencement est encouragé comme il convient qu'il le soit, on en peut attendre les résultats les plus favorables. Les habitans des campagnes du Canada ne sont pas, comme peuple, moins aptes que ceux de tout autre pays, à devenir des agriculteurs habiles et prospères; mais comme il y a beaucoup de difficulté à vaincre, dans un pays nouveau, comme celui-ci, ils auront besoin d'aide, d'instruction et d'encouragement, jusqu'à ce que, par l'augmentation de la population, l'accumulation des capitaux, et des connaissances plus généralement répandues, ils aient été mis dans un état à pouvoir être laissés à eux-mêmes. Loin que le mélange des populations soit ici un mal, comme quelques-uns se l'imaginent, nous sommes persuadé qu'il en résulte un avantage réel, et qu'il est de nature à favoriser le progrès et la prospérité du pays, en général, *pourvu toujours* que nous nous unissions cordialement, *sans distinction d'origines*, dans nos efforts pour avancer les intérêts de notre commune patrie.

Nous devons toujours nous rappeler qu'un système amélioré d'économie rurale serait également avantageux à tous les cultivateurs qui l'adopteraient, quel qu'ait pu être leur pays natal, ou celui de leurs ancêtres. Grâce à la bonté de l'Être Suprême, notre terre rendra toujours en troupeaux, grains, racines et fruits, un produit proportionné à la culture et aux soins que y seront donnés, quelle qu'ait pu être l'origine du cultivateur. Un système judicieux et perfectionné d'économie rurale fait directement le bien de l'individu même qui l'adopte, et non celui d'un autre, quoiqu'il n'y ait pas à douter que le progrès qu'il fait n'ajoute à la prospérité générale et à la richesse du pays où il réside. Peut-être cette manière de raisonner est elle superflue ici; mais nous désirons convaincre les agriculteurs, que toutes les améliorations judicieuses qu'ils introduiront dans la culture et la conduite de leurs fermes les récompenseront par un produit plus ample et de plus grande valeur. Il n'y a point de raisons valables pour refuser d'adopter des améliorations en agriculture, de quelque part qu'elles puissent être proposées